

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2017

ABSENTS EXCUSES : Mmes GARCIA E. – ROCHE N. (a donné procuration à Mr MIOMANDRE) – PALLUAT DE BESSET A.

PRESENTS : 12

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 09 décembre 2016

Monsieur le Maire présente la nouvelle Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF)

ADHESION AU SERVICE DES AUTORISATIONS DES DROITS DES SOLS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LOIRE FOREZ (CALF).

Monsieur le Maire informe que les services de l'Etat se désengagent sur les autorisations des droits des sols et qu'il est nécessaire d'adhérer à un service spécialisé. Propose d'adhérer à la CALF dont la commune fait partir depuis le 1er janvier. Le Conseil approuve à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLETC)

Monsieur le Maire informe que suite au conseil communautaire de Loire Forez il est nécessaire de désigner un représentant de notre commune. A l'unanimité, le Conseil Désigne Jean-Luc SOUZY.

APPROBATION DE LA CONVENTION SUR LE RPI AVEC LA COMMUNE DE CLEPPE

Monsieur le Maire donne lecture de la convention établi entre les 2 communes. Le Conseil approuve à l'unanimité. Fait part de la future répartition des classes validées par les institutrices des 2 écoles. Le Conseil décide de garder tout le personnel de l'école. Une information sera faite aux parents prochainement.

PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Jean-Luc SOUZY informe le Conseil des chiffres non officiels du compte administratif afin que chacun puisse réfléchir aux futurs investissements. Celui-ci sera voté après validation par la cour des comptes.

SUBVENTION AU CLUB DE FOOT

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu du Président dans lequel il demande une subvention afin d'aider à l'anniversaire des 60 ans du club organisé cette année. Le Conseil, à l'unanimité décide d'octroyer une subvention de 500 Euros.

JARDIN DU PRESBYTERE

Une proposition a été faite de détruire les wc publics ainsi que le mur autour afin d'avoir un environnement paysager plus aéré. Le jardin pourrait être engazonné et aménagé. Le Conseil réfléchi à cette proposition.

ADRESSAGE

Monsieur le Maire donne compte rendu des travaux de la commission créée pour l'adressage et rappelle que celui-ci est obligatoire afin que les habitants de la commune puisse bénéficier du THD. Cet adressage sera réalisé courant 2017.

INFORMATIONS DIVERSES

BOITE A DONS : Des habitants de la commune ont proposé de créer une boîte à dons afin que chacun puisse donner ou échanger des objets plutôt que de jeter. Le Conseil a approuvé cette idée.

DEFIBRILLATEUR : Réflexion à faire sur un lieu accessible à tous et à n'importe quel moment, pour la clé de la salle des fêtes donnant accès au défibrillateur.

CLUB DE MARCHE : Madame MOREL demande la possibilité d'utiliser la salle Grenette les jeudis après-midi après la marche. S'agissant d'une section de l'association des Enfants des Etangs, le Conseil accepte.

Le Maire, M. MIOMANDRE